



| Pour une rentrée facile !

| Le mail fait peau
pour transformer Voiron !

Le Pays Voironnais engagé pour votre santé

P14

Billieu, Charancieu, Charavines, Charnècles, Chirens, Coublevie, La Buisse, La Murette, La Sure en Chartreuse, Massieu, Merlas, Moirans, Montferrat, Réaumont, Rives, Tullins, Saint-Aupre, Saint-Blaise du Buis, Saint-Bueil, Saint-Cassien, Saint-Étienne de Crossey, Saint-Geoire en Valdaine, Saint-Jean de Moirans, Saint-Nicolas de Macherin, Saint-Sulpice des Rivoires, Velanne, Voiron, Villages du Lac de Paladru, Voissant, Voreppe, Vourey



- LA RÉTRO EN IMAGES
- ILS FONT LE PAYS VOIRONNAIS

P7-12 ACTUALITÉS

- Le mail fait peau neuve pour transformer Voiron !
- AGENDA & CULTURE
- GRAND ANGLE



P13-18 EN DIRECT de la Communauté

- DOSSIER **LE PAYS VOIRONNAIS ENGAGÉ POUR VOTRE SANTÉ**
- EAU & ASSAINISSEMENT

P19-23 La Communauté à votre SERVICE

- Pour vos activités, direction la résidence Plein Soleil
- Le campus La Brunerie à l'heure gym !
- Accédez facilement aux services publics avec les EFS
- Cap sur l'emploi avec le Job dating
- Pour une rentrée facile !
- Déchèteries : les bonnes pratiques



Directeur de publication : Bruno Cattin ■ Conception : New Deal ■ Rédaction : Sandra Bonnin, Sophie Harmand, New Deal ■ Photos/illustrations : Musée Dauphinois - Département de l'Isère, S. Moraud, T. Chenu, S. Frappat, Lucie Mollier Sabet, Michel Cavalca, V. Gaillard, Shutterstock, X-droits réservés ■ Impression : Imprimerie Notre-Dame ■ La Communauté d'agglomération du Pays Voironnais regroupe les communes de Billieu, Charancieu, Charavines, Charnècles, Chirens, Coublevie, La Buisse, La Murette, La Sure en Chartreuse, Massieu, Merlas, Moirans, Montferat, Réaumont, Rives, Tullins, Saint-Aupre, Saint-Blaise du Buis, Saint-Bueil, Saint-Cassien, Saint-Étienne de Crossey, Saint-Geoire en Valdaine, Saint-Jean de Moirans, Saint-Nicolas de Macherin, Saint-Sulpice des Rivoires, Velanne, Villages du Lac de Paladru, Voiron, Voissant, Voreppe, Vourey ■ Tirage : 43 400 ex. ■ Imprimé sur papier 100 % recyclé ■ Dépôt légal à parution ■ ISSN 1965-1783.

Communauté d'agglomération du Pays Voironnais - 40, rue Mainssieux - CS 80363 - 38516 VOIRON CEDEX
Tél. : 04 76 93 17 71 - courriel : sophie.harmand@paysvoironnais.com

EDITO

RECONNECTER AGRICULTURE ET ALIMENTATION

La nouvelle légumerie, implantée sur la zone d'activités de Chantarot à Vourey et inaugurée le 16 mai, est le fruit d'une longue histoire. En 2015, la première légumerie construite sur le parc d'activités de Centr'Alp a été ravagée par un incendie. Une solution temporaire avait été alors trouvée, en collaboration avec le Conseil départemental et la Métropole, aux abattoirs du Fontanil.

La « nouvelle » légumerie a emménagé dans ses locaux neufs en décembre 2024. Elle est exploitée par AB Épluche qui transforme plus de 200 tonnes de légumes par an dont 90 % issus de l'agriculture biologique et 95 % provenant de producteurs locaux pour approvisionner la restauration collective et notamment les cantines scolaires.

Ce nouvel équipement développe une triple activité :

- > **Une activité principale de légumerie** : laver, éplucher et découper des légumes prêts à être utilisés.
- > **Une activité de plateforme logistique** qui permet de centraliser des produits agricoles locaux.
- > **Une activité de conserverie** depuis 2023 pour préparer des légumineuses (*pois chiches, haricots rouges et blancs, flageolets, lentilles*) prêtes à l'emploi.

Notre politique agricole répond à 2 grands enjeux. Nous souhaitons en premier lieu renforcer l'autonomie alimentaire du territoire, promouvoir la consommation locale et, pour ce faire, reconnecter agriculture et alimentation avec un accès à une alimentation saine, locale et de qualité pour le plus grand nombre. Outre la stratégie « de la ferme à la fourchette », nous souhaitons également promouvoir une agriculture nourricière, riche en emplois, qui soit suffisamment rémunératrice pour les agriculteurs. Il est en effet particulièrement indécent que ceux qui consacrent leur vie à nous nourrir, ne puissent pas vivre dignement de leur travail.



Bruno CATTIN

Président de la Communauté d'agglomération du Pays Voironnais

la Rétro en images

Légumerie

Ça y est, la nouvelle légumerie-conserverie a été officiellement inaugurée le 16 mai dernier ! Très attendue, cette légumerie exploitée par AB Epluche et installée dans des locaux flambant neuf à Vourey emploie 15 personnes et transforme près de 200 tonnes de légumes par an à destination de la restauration collective et notamment des cantines scolaires.



Compostage

Vous n'avez pas de jardin mais vous souhaitez composter vos déchets alimentaires et récolter un engrais naturel pour vos plantes d'intérieur ou de votre balcon ? Rien de plus simple, optez pour le lombricompostage ! Le Pays Voironnais organise régulièrement des sessions d'initiation lors desquelles vous pouvez faire l'acquisition d'un lombricomposteur à prix réduit. Alors n'hésitez plus ! Les prochaines dates sur www.paysvoironnais.com



Musée

Avec l'arrivée des beaux jours, la saison culturelle bat son plein dans tous les équipements du Pays Voironnais. À l'occasion de la Nuit des Musées, le Musée Mainssieux et le Musée archéologique du Lac de Paladru ont ouvert gratuitement les 17 et 18 mai jusqu'à 22h. L'occasion de découvrir ou de re-découvrir les collections inestimables qu'ils abritent !



Nature et réemploi

Le 26 avril dernier, le Pays Voironnais et la commune de Charavines organisaient « Les Floréales » une grande fête autour de la nature, du jardinage et du réemploi. Un rendez-vous inédit proposant une version étoffée de la traditionnelle fête des Floréales réunissant de nombreux acteurs du territoire qui œuvrent au quotidien pour l'environnement.



Arts urbains

Porté par le Pays Voironnais, la Ville de Voiron, le Département de l'Isère et Cœur de Chartreuse, le festival des Cultures urbaines a donné la part belle aux artistes et performeurs, pros comme amateurs. Battles de Hip-Hop et de Beatbox, concerts, salon jeux-vidéo, initiation au graffiti... Mais aussi démonstrations et initiations au foot freestyle, au basket 3x3 et à l'escalade se sont enchaînées toute la journée.



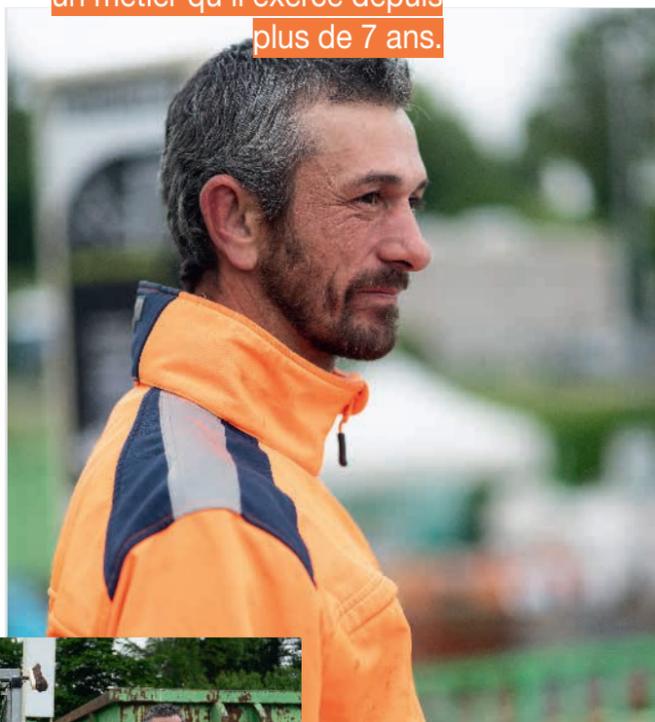
VÉLO

Le temps d'une journée, les amateurs de petite reine ont été gâtés malgré le temps pluvieux. Organisée par Véligoood et l'Union cycliste de Voiron, la fête du vélo a fait découvrir le vélo sous toutes ses formes : course cycliste et balades, possibilité de tester différents types de vélos, ateliers « savoir rouler », mais aussi découverte des formations et des métiers du cycle, il y en avait pour tous les goûts !



Gardiens de déchèterie, des agents valoristes au service de l'environnement

Rencontre avec Jean-Marie qui nous fait partager son quotidien, un métier qu'il exerce depuis plus de 7 ans.



« Notre métier est très polyvalent. Nous conseillons les usagers, les renseignons et les dirigeons vers les bonnes bennes afin de garantir une qualité de tri optimale. Il est impératif que chaque type de déchet soit orienté vers la bonne filière de recyclage ou de traitement, notre rôle est primordial pour l'environnement.

Nous veillons également à faire respecter les consignes de sécurité, le règlement intérieur, ainsi que la propreté des lieux. »

Si la qualité du tri est globalement bien respectée, les déchèteries ont bien changé depuis leur création dans les années 90. Les consignes ne cessent d'évoluer avec l'apparition de nouvelles filières de recyclage et il n'est pas toujours simple de s'y retrouver pour les usagers.

« Les habitants avaient pour habitude de raisonner par type de matériau, mais depuis quelques années, il faut également trier par type d'objets comme pour les déchets électriques et électroniques, les jouets, les articles de sports, le mobilier... et quelle que soit leur matière (plastique, métal...). Il faut être aux aguets pour éviter les erreurs de tri! Certains ont tendance à mettre tout dans la benne « autres », sans séparer les divers matériaux, pensant qu'il n'est pas nécessaire de trier. Mais cette benne est un peu comme la poubelle grise de la maison, elle sert à jeter les déchets qu'il nous reste, une fois que l'on a tout bien trié! Une erreur, ça arrive, mais c'est pas parce que c'est une déchèterie qu'on doit mettre tout et n'importe quoi, n'importe où! Chaque benne ou contenant est acheminé ensuite vers sa propre filière de valorisation. »

Temps d'attente à l'entrée ou à proximité de la benne convoitée ou tout simplement pressé de se débarrasser de ses déchets, il faut malgré tout faire preuve de patience. Avec plus de 24 500 tonnes de déchets collectées dans les 8 déchèteries du Pays Voironnais et plus de 284 000 passages enregistrés en 2024, les gardiens sont de véritables guides pour les usagers, garants du bon fonctionnement de chaque site. « Malheureusement, nous sommes de plus en plus souvent confrontés à des agressivités verbales, « on paye des impôts donc on fait ce que l'on veut! » est une phrase récurrente. La déchèterie est un espace réglementé et on ne peut pas se permettre de faire n'importe quoi, ne serait-ce pour des raisons de sécurité. De même qu'avec plus de 150 passages en 1 demi-journée et 10 voitures en simultané sur les quais, il est impossible d'apporter notre aide pour décharger les véhicules et cela ne fait d'ailleurs pas partie de nos missions. Il est très important de suivre nos consignes, pour nous, c'est aussi une marque de respect et de considération. Alors en cas de doute, demandez conseil au gardien avant de jeter! Cela ne prend que quelques minutes et c'est avec plaisir que nous vous orienterons. Nous aimons notre métier et le pratiquons dans la bienveillance. »

Pays Voironnais MAG



p 10

DU CÔTÉ DES BIBLIOTHÈQUES

Le mail fait peau neuve pour transformer Voiron!

p 8

Le mail fait peau neuve pour transformer Voiron !

La municipalité de Voiron a engagé en janvier dernier la première phase des travaux de réaménagement du mail. Ces travaux qui concernent la partie sud du mail se dérouleront jusqu'en novembre 2025. Le réaménagement de la partie nord se déroulera entre 2026 et 2032. La Communauté du Pays Voironnais soutient financièrement la ville dans cette opération de reconquête urbaine essentielle pour l'avenir de Voiron.

VOIRON
REDONNE VIE
AU MAIL

> Conforter la centralité voironnaise

Le Pays Voironnais occupe une place singulière au sein du grand système territorial grenoblois. Bien qu'intimement lié à l'agglomération grenobloise et en partie dépendant de son rayonnement, il dispose d'une véritable autonomie fonctionnelle, que n'ont pas les autres territoires de la région urbaine. L'autonomie du Pays Voironnais repose essentiellement sur les fonctions éducatives, sanitaires, culturelles, économiques et commerciales concentrées dans sa ville centre, Voiron. Ces fonctions bénéficient à l'ensemble des habitants du territoire et même pour certaines bien au-delà.

La stratégie déployée par l'intercommunalité en matière d'aménagement du territoire vise à conforter les fonctions de centralités de Voiron et renforcer son rayonnement. Le Pays Voironnais s'efforce de conforter le statut de ville ressource de Voiron en assurant la pérennité de ses grands équipements et de ses grandes fonctions, qu'il s'agisse de sa fonction sanitaire avec l'hôpital, de sa fonction culturelle avec le Grand Angle, de sa fonction résidentielle avec DiverCité et Rossignol République ou encore de sa fonction économique avec DiverCité et le Campus La Brunerie.

Le Pays Voironnais est également au côté de la ville pour relever les défis auxquels sont aujourd'hui confrontées l'ensemble des centralités : la lutte contre la vacance du logement en hypercentre, le maintien d'un commerce de proximité dynamique, la reconquête d'espaces urbains, la recherche d'un nouvel équilibre entre les modes de déplacement et l'adaptation de la ville au réchauffement climatique.

> Le mail, un projet exemplaire de reconquête urbaine

Le réaménagement du mail de Voiron répond à l'ensemble des problématiques que l'on vient d'évoquer. Comme beaucoup de villes centres, Voiron s'est doté au XIX^e siècle d'un grand espace public en centre-ville, le mail de Voiron. Madame Sénozan, propriétaire d'un grand domaine situé au sud-ouest du bourg ancien fait don d'une partie de son bien où est installé un jeu de mail, l'ancêtre du croquet. En 1813, la commune propose un ensemble de travaux visant à «l'amélioration de la splendeur de la ville». La promenade se compose alors de plusieurs alignements d'arbres, de bancs, de bornes, et se voit compléter par l'aménagement des berges de la Morge.

Au fil du temps, ce qui est à l'origine un lieu de promenade, de divertissement et de rencontres se transforme progressivement en parking et aujourd'hui 76% de la surface est consacrée au stationnement. En s'appropriant l'espace public la voiture va largement contribuer à chasser certaines catégories de population, les enfants et les personnes âgées notamment.

La municipalité a donc réfléchi à un projet de reconquête de cet espace emblématique afin d'en redonner l'usage aux habitants et de retrouver sa fonction historique de lieu de socialisation. L'enjeu également est d'aménager un centre-ville de plus grande qualité qui renforce l'attractivité résidentielle mais aussi l'attractivité commerciale en offrant une expérience d'une qualité très supérieure à ce qu'elle est aujourd'hui. Enfin, le projet s'inscrit dans la nécessité d'adapter la ville à l'évolution du climat. On constate en effet une fréquence accrue des épisodes caniculaires : la chaleur s'installe pendant des durées de plus en plus longues et baisse peu la nuit dans les zones urbaines du fait de la présence de nombreux îlots de chaleurs. Les effets sur les habitants et les visiteurs sont directs : inconfort, impossibilité de sortir pendant



la journée, insomnie durant la nuit, voire des conséquences graves sur la santé. Il faut donc à nouveau «faire respirer la ville», la désimperméabiliser, réduire les îlots de chaleurs, favoriser l'infiltration et l'eau, végétaliser les espaces publics afin de rafraîchir la ville. Le réaménagement du mail de Voiron répond également à cet impératif.

> Concilier accessibilité et qualité urbaine

Les opérations de reconquête urbaine dans des villes de la taille de Voiron s'avèrent paradoxalement plus complexes que celles conduites dans des villes plus importantes. Il est bien évidemment nécessaire de repenser la place de la voiture dans l'espace public et de redonner aux habitants l'accès à des espaces verts, à la déambulation, à des espaces de jeu et de rencontres. Mais, dans le même temps, il est nécessaire d'être particulièrement vigilant au maintien de l'accessibilité de la ville par les habitants du Pays Voironnais et des territoires environnants. Voiron constitue le premier gisement d'emploi du Pays Voironnais. C'est aussi le premier pôle commercial et le premier pôle d'équipements et de services. La bonne santé de la ville suppose que ceux qui résident en dehors de Voiron puissent accéder facilement à ses emplois, à ses équipements et à ses services.

Pour cela, la voiture est bien souvent encore incontournable quels que soient les efforts consentis pour développer l'offre de transports en commun et développer la pratique des modes actifs. Le parti pris de la municipalité et du Pays Voironnais est donc de maintenir l'accessibilité de la ville et de réduire fortement la présence de la voiture dans l'espace public en développant des parkings en ouvrage.

Refaire du mail un espace de promenade, de divertissements et de rencontres.



Un nouveau parking silo près du Grand Angle

Le réaménagement de la partie sud du mail se traduit par la suppression de 236 places en surface mais ces suppressions sont largement compensées par la création des 239 places du parking silo du Grand Angle. Ouvert depuis le mois de mai, ce nouveau parking offre des places larges et bien agencées pour faciliter les manœuvres, avec des emplacements réservés aux personnes à mobilité réduite et aux familles. D'ici fin juin, 20 bornes de recharge électrique seront installées. Par ailleurs, plus qu'un simple parking le site propose également un lieu dédié aux mobilités douces avec un local sécurisé pour les vélos, un atelier pour entretenir son vélo, et un espace convivial pour se retrouver, s'informer sur les événements cyclistes, ou s'équiper en accessoires.



A NOTER

Pour découvrir ce nouveau parking, le stationnement sera gratuit jusqu'au 29 juin inclus. Ensuite grille tarifaire modérée et 1^{ère} heure gratuite. Accessible 24h/24 et 7j/7 via la rue Pierre Bazin

RENDEZ-VOUS DES MUSÉES

MUSÉE ARCHÉOLOGIQUE DU LAC DE PALADRU

51, rue du Musée - Villages du Lac de Paladru
Tél. : 04 56 26 16 16

VISITES GUIDÉES

> 22 et 29/06 à 10h30

Visite de l'exposition « Fortifications ».

> 5 et 9/07 à 14h

Visite spéciale famille, de l'exposition permanente.



UN BILLET
POUR DEUX ENTRÉES!

1 billet d'entrée au MALP vous permet
de vous rendre au Musée Mainssieux

ATELIERS

> 11/07 à 10h

Suspension végétale (6-12 ans).
Découvrez les plantes utilisées au Moyen
Âge et composez un herbier suspendu.

> 15/07 à 10h

Levée de bouclier (6-12 ans).
Imaginez le bouclier de vos rêves
à partir de carton et de peinture.

> 15/07 à 10h15

Cocorico (3-5 ans). Atelier sonore autour
des animaux de la ferme de Colletière.

CONCERT

> 12/07 à 18h30

Sammy Decoster & Digitale Sauvage.
Dans le cadre de Partir en Livre.
Gratuit sur réservation.

TOUTES LES INFOS CULTURE

culture.paysvoironnais.com

RÉSERVATIONS

billetterie-culture.paysvoironnais.com

CAP SUR LA GRANGE DÏMIÈRE

Route de la Grange Dïmière - Le Pin
Villages du Lac de Paladru

> 21/06 de 14h à 19h & 22/06 de 10h à 18h

MARCHÉ DES POTIERS

> 21/06 de 14h à 16h

3 VISITES FLASH de l'exposition et de la Grange Dïmière.
Gratuit sans réservation.

> 21/06 à 17h

SPECTACLE SENSORIEL Éclat de graine.
Gratuit sans réservation.

> 28/06 à 16h30

VISITE GUIDÉE de l'exposition

Agenda & Culture

DU CÔTÉ DES BIBLIOTHÈQUES

> 04/07 à 14h

Atelier d'écriture avec la poétesse
Anne-Sophie Subilia. **Bibliothèque de Voiron.**

> 08/07 à 18h

Atelier broderie renard (dès 14 ans)
Bibliothèque de Voreppe.

> 09/07 à 9h30

Suivez le hérisson au four Favet :
venez façonner et cuire votre pain hérisson
au four à bois. **Saint-Jean de Moirans.**

> 09/07 à 10h

Atelier créatif totem en papier mâché
Bibliothèque de La Murette.

> 10/07 à 10h

Balade découverte « Le petit peuple de la
mare » : découvrez la faune du marais de
Chirens. **Bibliothèque de Chirens.**

> 15/07 à 10h

Lectures au parc Martin.
Bibliothèque de Moirans.

VILLES
& PAYS
D'ART &
D'HISTOIRE

LES DÉCOUVERTES DU PAH

Inscription obligatoire
billetterie-culture.paysvoironnais.com

> 22/06 à 14h30

Visite guidée « Voiron, une ancienne cité
médiévale » RDV place de la Bouverie.

> 25/06 à 14h30

Pique-nique art et histoire
« Un déjeuner dans le jardin d'Igor »
Parc de la bibliothèque de Voreppe.

> 27/06 à 20h30

Les veillées au totem. Allée du séquoia, Coublevie.

> 29/06 à 14h30

Visite guidée « un monastère
au cœur de la ville ». RDV 27 rue du May, Voiron.

> 06/07 à 14h30

Visite guidée « Une enceinte disparue »
RDV mairie de Moirans

> 09/07 à 10h. Atelier maçon-piseur
La Grange Dïmière

MUSÉE ARCHÉOLOGIQUE LAC DE PALADRU

Exposition

Après le Néolithique, le MALP vous
propose cette saison une plongée
dans le Moyen Âge avec
l'exposition « Fortifications »,
conçue en partenariat avec
le Pays d'art et d'histoire.

TOUTE LA PROGRAMMATION
> malp.fr
> culture.paysvoironnais.com

Le territoire
au Moyen Âge

JUSQU'AU
8/03/2026

Venez découvrir cette époque souvent synonyme de mystère, parfois teintée d'inquiétude, pourtant riche d'inventions et de nouveautés. L'exposition consacrée aux fortifications est l'occasion de (re)découvrir les lumières médiévales, à travers une programmation qui mêle découvertes et sensations, connaissances et émerveillement. Territoire de marches et de frontières, le Pays Voironnais conserve de nombreuses traces des fortifications médiévales destinées à assurer sa défense ou à installer le pouvoir des seigneurs locaux à partir du XI^e siècle. L'exposition proposée par le Musée archéologique vous invite à explorer ces mottes, châteaux et autres murailles.

LES RENDEZ-VOUS AUTOUR DE L'EXPO

Visites libres, guidées, nocturnes, ateliers famille et enfants, conférences :
il y en a pour tous les goûts et tout au long de la saison. Un cycle de conférences
accompagnera notamment l'exposition, de juin à février, et lèvera le voile sur la période
médiévale et sur le travail des médiévistes. Ne ratez pas l'occasion d'en savoir
plus sur les châteaux des Alpes du Nord, sur les fortifications de l'Antiquité à l'An Mil,
sur l'histoire du comté de Sermorens, mais aussi de comprendre le quotidien
du Moyen Âge grâce aux objets mis au jour lors des fouilles, notamment
sur les sites proches du lac de Paladru.

Pour appréhender une époque ancienne rien de tel que de s'immerger dans
ses pratiques et savoir-faire. Cette saison, les ateliers et événements du musée
mettent petits et grands dans la peau d'artisans, de paysans, de soldats ou d'artistes
du Moyen Âge. Si vous rêvez de créer votre bouclier, un herbier, une enluminure,
un objet de tissu en fibres végétales, des pions de jeu d'échec, ou un objet
en cuir à la mode médiévale, vous êtes à la bonne adresse.

Conseil Communautaire

Le prochain Conseil Communautaire se déroulera le **24 juin**, et sera diffusé en direct sur YouTube à 19h.

L'ordre du jour correspondant peut être consulté sur le site du Pays Voironnais www.paysvoironnais.com, une semaine avant le jour de la réunion.

INFO ÉNERGIE

Des permanences Info Énergie ont lieu un vendredi par mois

Gratuites et sur inscription, elles vous permettent de rencontrer un conseiller énergie qui pourra faire un point complet sur votre projet et rechercher la meilleure performance énergétique possible. Il vous orientera également vers les différents organismes et dispositifs d'accompagnement ou d'aides pour finaliser votre projet.

Les prochaines permanences auront lieu à Voiron > les 18, 27 juin et 4 juillet.

Rendez-vous auprès de l'AGEDEN
04 76 23 53 50

École de la 2^e Chance

Vous avez entre 16 et 25 ans, vous êtes sorti du système scolaire avec pas ou peu de diplôme(s) (*baccalauréat maximum*) et vous souhaitez reprendre un parcours d'insertion socioprofessionnelle qui vous permette de trouver une formation ou un emploi ?

L'E2C Isère organise des réunions d'information collectives, avec ou sans inscription, au 67 boulevard Denfert Rochereau à Voiron.

Une réunion d'information collective aura lieu sur place le 7 juillet.

Plus d'informations : 04 28 70 85 38
www.e2c38.fr



Création d'entreprise

Créer votre entreprise, besoin d'être accompagné ?

La Communauté du Pays Voironnais organise une réunion d'information collective :

> le 26 juin de 14h30 à 17h
au Pays Voironnais,
40, rue Mainssieux à Voiron.

Inscription obligatoire sur www.paysvoironnais.com / Rubrique Économie et Emploi / « Créer, reprendre une entreprise » Renseignements au 04 76 27 94 30

LE SERVICE NUMÉRIQUE À LA MAISON DE L'EMPLOI

Besoin d'aide pour votre recherche d'emploi (rédiger un CV, une lettre de motivation, postuler à une offre d'emploi) ou effectuer une démarche administrative ?

Un espace à la Maison de l'Emploi vous est dédié afin de faciliter vos démarches avec accès aux outils informatiques (*ordinateur, imprimante*) :

- > Avec un animateur lundi et mardi sur rendez-vous de 13h30 à 17h et le jeudi sans rendez-vous de 9h à 12h.
- > Le mercredi, cet espace est accessible en autonomie de 9h à 12h et de 13h30 à 17h.



Vous avez + de 26 ans vous habitez le Pays Voironnais et vous souhaitez un RDV individuel et personnalisé afin de vous préparer aux entretiens d'embauche, vous aurez la possibilité sur RDV d'être accompagné dans cette démarche (*les personnes de moins de 26 ans devront s'inscrire à la Mission locale de Voiron*).



ENTREPRENDRE en coopérative d'activités avec Archipel

Entrepreneur.e.s du Pays Voironnais : Archipel vous permet de tester, développer et pérenniser votre activité sereinement.

En intégrant l'une de nos 3 Coopératives d'Activités et d'Entrepreneurs, vous êtes accompagné tout en restant autonome, vous faites partie d'un collectif et vous êtes concentré sur l'essentiel car soutenu par nos équipes administratives.

Participez à notre prochaine réunion d'information le 24 juin de 10h à 12h à Centr'Alp.

Inscriptions obligatoires sur www.archipel-cae.org
Pour toute demande d'information ou pour obtenir un rendez-vous : contact@archipel-cae.org

ATELIERS AIDANTS-AIDÉS

Vous êtes proches aidants d'une personne atteinte de maladie chronique ou d'affection de longue durée ?

Vous êtes en recherche d'une activité physique adaptée à vos besoins, dans un cadre convivial et sécurisant ?

Il existe des solutions pour vous !

Renseignements auprès de Prescri'Bouge
06 46 00 65 29

CONTRAT D'ENGAGEMENT JEUNE

La Maison de l'Emploi des Pays Voironnais et Sud Grésivaudan (*Mission Locale du Pays Voironnais*) accompagne les jeunes de 16/25 ans non scolarisés et leur permet de bénéficier du **Contrat Engagement Jeune (CEJ)** pour les aider dans leurs démarches vers la formation et/ou l'emploi :

- > accompagnement personnalisé de 2 à 12 mois avec un conseiller dédié tout au long du parcours ;
- > programme composé de différents types d'activités à raison de 15 à 20 heures/semaine (*emploi, stages, formation, ateliers collectifs, entretiens individuels...*) ;
- > allocation jusqu'à 552 €/mois (*selon situation, ressources et si respect des engagements*).

+ d'infos : Maison de l'Emploi au 04 76 93 17 18
ou sandrine.bevy@paysvoironnais.com

Présentation du CEJ tous les lundis à 13h30. Entrée libre.

LE PAYS VOIRONNAIS À VOTRE SERVICE

> Accueil principal

40, rue Mainssieux
CS 80363
38516 Voiron cedex
Tél. 04 76 93 17 71
info@paysvoironnais.com

> Collecte des déchets n° vert : 0 800 508 892

> Eau et assainissement
04 76 67 60 10
Urgences : 04 76 67 60 20

> Agence Mobilité 04 76 05 03 47

> Aide aux personnes âgées et handicapées
04 76 32 74 30



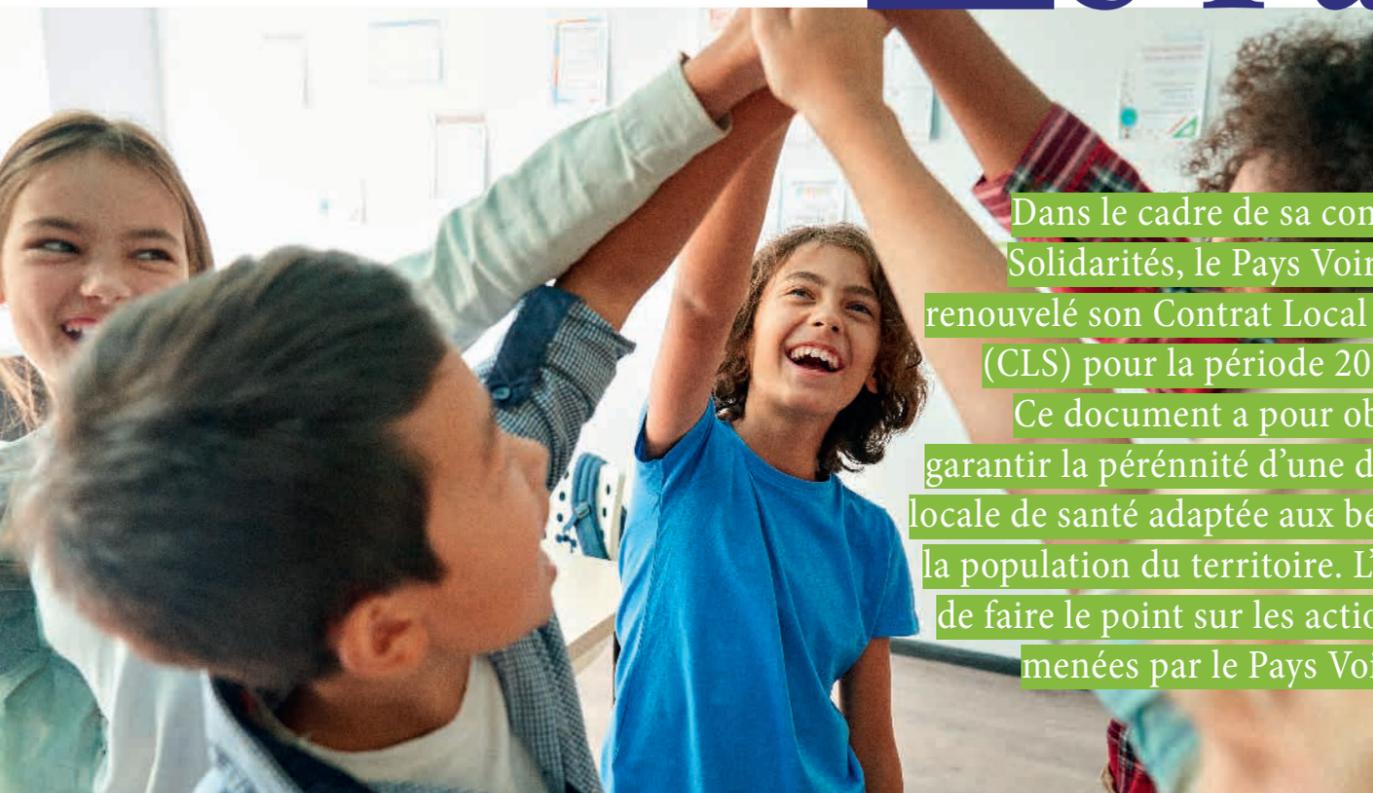
Ralentir l'eau de la Morge pour lutter contre les inondations

p18

Le Pays Voironnais engagé pour votre santé

p14

Le Pays Voironnais engagé pour votre santé



Dans le cadre de sa compétence Solidarités, le Pays Voironnais a renouvelé son Contrat Local de Santé (CLS) pour la période 2024-2029. Ce document a pour objectif de garantir la pérennité d'une démarche locale de santé adaptée aux besoins de la population du territoire. L'occasion de faire le point sur les actions santé menées par le Pays Voironnais.

> C'EST QUOI UN CONTRAT LOCAL DE SANTÉ ?

C'est un outil porté conjointement par l'Agence Régionale de Santé et une collectivité territoriale volontaire, ici le Pays Voironnais pour réduire les inégalités sociales, territoriales et environnementales de santé. À partir d'un diagnostic local de santé, l'enjeu consiste à définir des orientations stratégiques et des objectifs opérationnels pour une meilleure santé des habitants.

Le CLS du Pays Voironnais a défini 5 champs d'actions sur les thématiques du bien vieillir, de la santé environnement, la santé mentale, l'éducation et la promotion à la santé des jeunes publics et l'accès à la santé des populations vulnérables.

> LA SANTÉ DES JEUNES PUBLICS

> LE PROGRAMME DE RÉUSSITE ÉDUCATIVE (PRE)

Le programme de réussite éducative s'adresse aux enfants/adolescents de 2 à 16 ans habitant sur le territoire, en prévention du décrochage scolaire. En complément d'autres actions pouvant être engagées, une aide au diagnostic de la situation de l'enfant/du jeune, un accompagnement et un parcours individualisé ainsi qu'un soutien humain et/ou financier sont proposés en s'appuyant sur des professionnels de proximité issus de différentes disciplines et institutions (*enseignants, éducateurs, psychologues, pédopsychiatres...*).

+ D'INFOS

→ 04 76 65 36 37
pre@paysvoironnais.com

> PAROL'ÉCOUTE JEUNES

Parce que l'adolescence n'est pas toujours une période facile à vivre pour les jeunes, le point d'écoute psychologique « Parol'Écoute Jeunes » mis en place par le Pays Voironnais accueille les 13-21 ans confrontés à des difficultés personnelles ou relationnelles. Des psychologues reçoivent sur rendez-vous pour qu'ils puissent exprimer leur mal-être, identifier leurs ressources et si besoin être orientés vers d'autres professionnels.

« Parol'Écoute Jeunes » reçoit aussi les parents pour améliorer les relations intrafamiliales.

+ D'INFOS

→ Du lundi au vendredi au 04 76 65 65 61
Entretiens gratuits, confidentiels et sur rendez-vous.

> LE CENTRE DE SANTÉ SEXUELLE

Ce lieu d'accueil, d'écoute et de soins intervient sur des sujets tels que la contraception, l'éducation à la sexualité, le suivi gynécologique, le suivi de grossesse, les dépistages d'IST, l'accompagnement autour de l'IVG, la prise en charge des violences de tous types (*intrafamiliales, sexuelles, sexistes, harcèlement...*), la transidentité... Sur place, médecins et conseillères conjugales et familiales reçoivent pendant les permanences d'accueil ou sur rendez-vous, ceci en toute confidentialité, sans limitation d'âge.

Les conseillères conjugales et familiales, professionnelles de l'écoute, proposent des entretiens individuels, de couple ou en famille aux personnes qui s'interrogent sur leur vie, leur sexualité ou rencontrent des



difficultés personnelles ou relationnelles. Les médecins reçoivent sur ou sans rendez-vous pour des consultations gynécologiques, pour délivrer une contraception, suivre une grossesse, réaliser une IVG, parler de sexualité, accompagner les problématiques de violences, prendre en charge la transidentité ou dépister des infections sexuellement transmissibles (*VIH, hépatites...*).

L'équipe intervient également sur des séances d'éducation à la vie affective, relationnelle et sexuelle auprès des élèves dans de nombreux établissements scolaires du territoire mais aussi dans des structures accueillant des personnes porteuses de handicap.

+ D'INFOS

→ 6, avenue des Frères Tardy à Voiron
04 76 05 72 56
css@paysvoironnais.com

Accueil sans rendez-vous : du lundi au vendredi de 14h à 17h, mardi jusqu'à 19h.

Consultations médicales sans rendez-vous le vendredi après-midi. Sur rendez-vous : lundi matin, mardi, mercredi et jeudi après-midi.

Soutien post-IVG : chaque premier lundi du mois de 18h30 à 20h (gratuit et sur inscription par mail). Temps d'échange sur la transidentité : chaque premier jeudi du mois de 17h à 19h. Sans inscription.



Prescri' Bouge,
le dispositif sport-santé

> **PRESCRI'BOUGE, DU SPORT-SANTÉ**

L'idée de ce dispositif est simple : proposer une offre d'activité physique adaptée aux personnes atteintes de maladies chroniques ou d'Affections de Longue Durée afin de retarder l'apparition de complications et/ou la perte d'autonomie. Cette offre est plus particulièrement destinée aux personnes de plus de 60 ans pour les accompagner à adopter des comportements plus favorables à la santé en diminuant la sédentarité et en augmentant l'activité physique. Les personnes sont incluses dans le programme sur prescription de leur médecin traitant ou d'un médecin spécialiste (*oncologue, cardiologue, pneumologue...*).

Depuis la mise en place de « Prescri' Bouge » plus de 620 personnes atteintes d'une maladie chronique et éloignées de la pratique d'activités physiques ont été suivies. Chaque année, ce sont environ 150 nouvelles personnes d'une moyenne d'âge de 67 ans qui sont prises en charge par le dispositif.

Près de 130 activités, réparties sur tout le territoire du Pays Voironnais, sont référencées par le dispositif permettant aux personnes suivies d'avoir un choix d'activités variées. Pour les personnes les plus éloignées de la pratique physique, sept ateliers « passerelles » peuvent être proposés, dont des ateliers dédiés aux aidants familiaux et aux personnes aidées au sein du lieu ressources INNOVADOM.

+ D'INFOS

→ Jennifer Matita
06 46 00 65 29

> **SANTÉ MENTALE**

Composante essentielle de la santé globale, la santé psychique concourt au bien-être qui permet aux individus de réaliser leur potentiel, de faire face aux difficultés de la vie, de travailler et de se sentir utile au sein de la communauté. C'est à ce titre qu'a été mis en place un Conseil Local de Santé Mentale (CLSM), espace de dialogue et de concertation entre élus, professionnels de santé, du social, du logement, de la tranquillité publique mais aussi des représentants des habitants, des associations et des usagers. L'objectif du CLSM est d'informer, promouvoir, déstigmatiser et améliorer la qualité de vie et le bien-être des habitants du Pays Voironnais, quel que soit leur âge grâce à des actions concrètes. Plusieurs événements de sensibilisation ont été organisés à destination des professionnels et du grand public (*Festival Psyché Déclat, conférence...*). Le CIAS du Pays Voironnais s'appuie sur de nombreux acteurs intervenant dans des domaines variés (*logement, soin, prévention des addictions et du suicide, environnement, alimentation...*) afin de favoriser une bonne santé mentale.

+ D'INFOS

→ clsm@paysvoironnais.com

> **LA SANTÉ-ENVIRONNEMENT**

Parce que l'environnement dans lequel nous vivons et notre santé sont intimement liés, les compétences portées par la collectivité sont des leviers importants pour agir et façonner un cadre de vie favorable à la santé. Qualité de l'air, alimentation, accès à l'emploi, habitat, lien social, transitions énergétiques et écologiques, le Pays Voironnais et ses 31 communes ont un rôle primordial à jouer.

C'est pourquoi la Communauté d'agglomération s'est saisie du sujet de la santé-environnement dès 2020 avec l'ARS pour déployer un programme d'actions pour sensibiliser les acteurs locaux aux impacts de l'environnement sur la santé, favoriser les changements de comportements et éduquer aux bons gestes à adopter.

Dans le cadre du nouveau Contrat Local de Santé, ce sujet prend un nouvel essor avec des orientations stratégiques comme :

> la mise en œuvre d'un plan santé-environnement ambitieux pour le territoire avec la création d'un réseau à l'échelle des 31 communes pour favoriser la montée en compétence des acteurs locaux,

- > la promotion d'une alimentation saine, durable, locale et accessible à tous en sensibilisant sur le lien entre alimentation, agriculture et santé,
- > la sensibilisation au changement climatique et la prévention de son impact sur la qualité de vie en améliorant la connaissance locale de ce phénomène,
- > la réduction de l'impact des déterminants environnementaux sur le cadre de vie : qualité de l'air, urbanisme, allergies, lutte contre la sédentarité...
- > la garantie d'un habitat de qualité favorisant le bien-être, la santé et le confort des habitants.

Anticiper la qualité de l'air, mieux respirer pour mieux vivre



Pour connaître au quotidien la qualité de l'air et les pollens présents sur votre commune, téléchargez l'application **Air to Go** développée récemment par un consortium d'Association de Surveillance de la Qualité de l'Air.

DOSSIER SUITE

> **BIEN VIEILLIR**

> **INNOVADOM, LE LIEU RESSOURCE DES PROCHES AIDANTS**

Population âgée plus nombreuse, hausse de la dépendance, manque de formation des professionnels, difficultés de recrutement dans le secteur de l'aide et du soin à domicile, la question du vieillissement est aujourd'hui incontournable et l'enjeu du maintien à domicile central. Avec la création d'Innovadom, le Pays Voironnais offre outre un lieu de professionnalisation aux acteurs du secteur, un lieu ressource à destination des familles et des aidants pour les accompagner face à la perte d'autonomie de leurs proches avec notamment la possibilité de découvrir un appartement témoin entièrement équipé en domotique pour favoriser le maintien à domicile.

Au sein d'Innovadom, l'espace « **En Tandem** » s'adresse à tous les proches aidants. Sur place, les aidants peuvent gratuitement s'informer, se former, être conseillés et se ressourcer. Un accueil libre permet aux

aidants de prendre un temps de répit dans un cadre convivial et d'échanger sur leurs difficultés. Afin d'évaluer précisément les besoins de la personne aidée et orienter vers les bons interlocuteurs, une coordinatrice reçoit les aidants en entretiens individuels et les suit tout au long de leurs démarches. Des ateliers sont également proposés pour apprendre les bonnes pratiques (*comment aider son proche à se lever, se déplacer sans se faire mal au dos...*). Ce service s'adapte aux besoins des aidants avec la possibilité de rendez-vous après 18h, proche de votre domicile si vous ne pouvez pas vous déplacer facilement et possibilité de prise en charge de la personne aidée le temps de votre visite.

+ D'INFOS

→ Bâtiment Inolab Formation (1^{er} étage)
180, bd de Charavines - Voiron
07 64 81 02 17
innovadom@paysvoironnais.com

ILS L'ONT DIT...

« En matière de santé, le Pays Voironnais dispose de nombreux atouts et est plutôt bien doté en termes d'offre de services. Des points de vigilance sont toutefois repérés, ce qui nécessite la plus grande attention notamment auprès des publics les plus fragiles. C'est pourquoi dans un objectif de réduction des inégalités sociales, territoriales et environnementales de santé, le Pays Voironnais s'est dernièrement engagé aux côtés de l'ARS et de nombreux partenaires dans un Contrat Local de Santé sur 5 ans et sur 5 axes : bien vieillir, santé-environnement, santé mentale, éducation et promotion à la santé des jeunes publics et accès à la santé des populations vulnérables. Nous avons en effet une co-responsabilité à conduire une politique de santé cohérente et à déterminer des modalités concrètes d'action coordonnée dans l'intérêt général de nos concitoyens. »



Valérie Zulian,
Vice-présidente en charge des solidarités,
de la cohésion sociale, territoriale et culturelle.

SPECTACLE GRATUIT CONTRE LES VIOLENCES SCOLAIRES

→ Les violences scolaires touchent de nombreux jeunes et ont un impact dramatique sur les victimes, avec des conséquences sur la santé mentale et physique. Depuis de nombreuses années le Centre Intercommunal d'Action Sociale du Pays Voironnais agit pour prévenir et lutter contre les situations de harcèlement.

Le 16 juin le CIAS en collaboration avec la commune de Chirens vous propose le spectacle « La Mêlée » sur les violences en milieu scolaire, interprété par la compagnie Lien Théâtre et écrit à partir de la parole des jeunes.



LE 16 JUIN À 19H

Salle des fêtes - Chirens
Spectacle gratuit,
suivi d'un débat et d'un buffet.
À partir de 14 ans. Inscriptions: 04 76 65 65 61

Ralentir l'eau de la Morge pour lutter contre les inondations

Ralentir la vitesse des cours d'eau et du ruissellement participe à la lutte contre les inondations et aide à sécuriser notre approvisionnement en eau potable. C'est ce qui a été fait sur certains tronçons de la Morge. Explications.

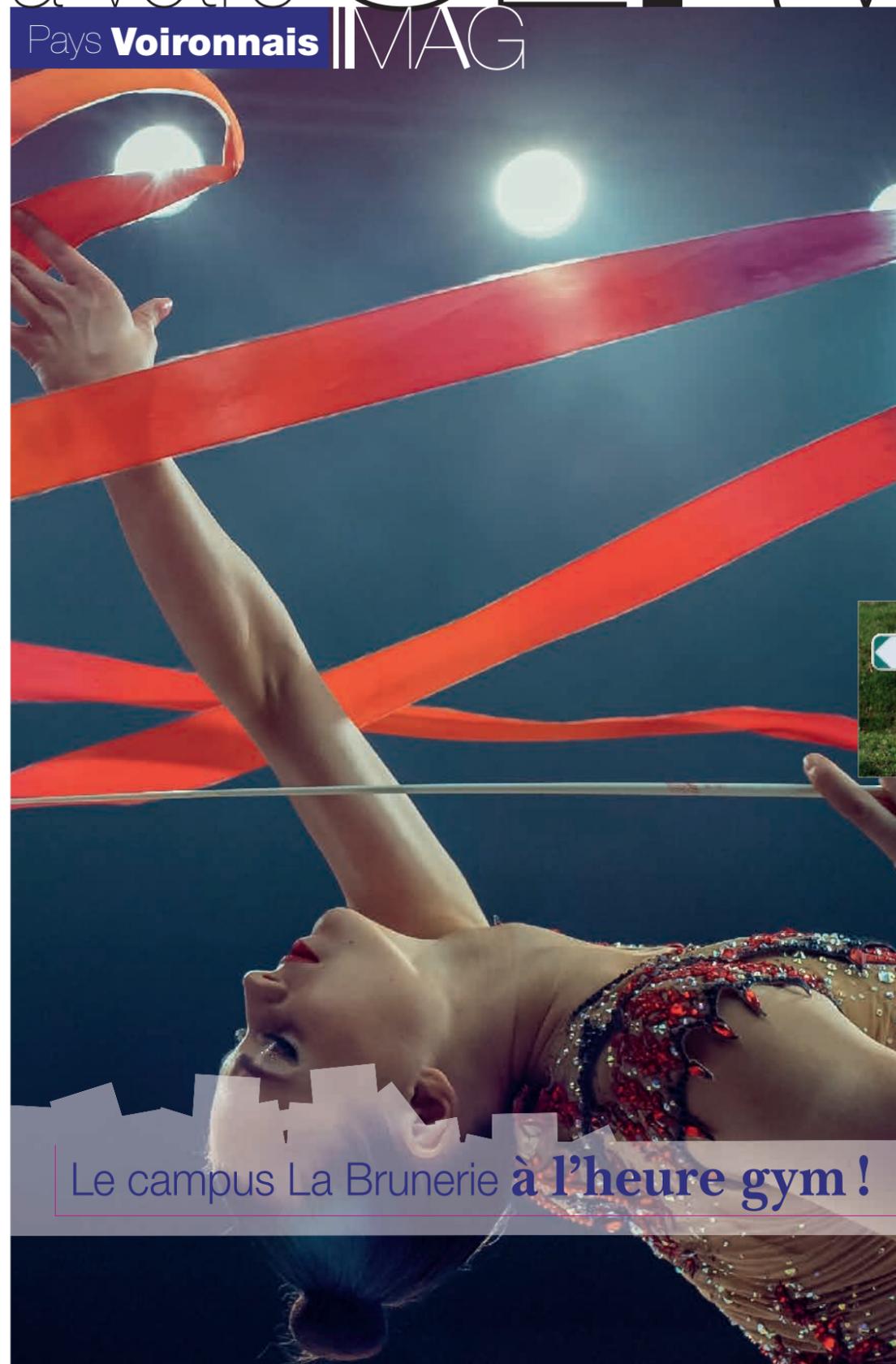
Pendant des décennies, voire des siècles, l'Homme s'est employé à modifier les cours d'eau, notamment pour permettre l'urbanisation. Le bassin versant « Paladru-Fure-Morge-Olon » témoigne parfaitement de ces aménagements initialement conçus pour répondre à la forte demande industrielle de l'époque : papeteries, aciéries ou production d'hydroélectricité. Ces changements provoqués par l'Homme il y a plusieurs siècles ont, non seulement entravé la dynamique naturelle des rivières, mais ont aussi augmenté les risques d'inondations.

Aujourd'hui, un des principes clés de la prévention des inondations est de chercher à ralentir l'eau, afin de réduire son énergie. Pour limiter les risques d'inondation par ruissellement, on peut chercher à réduire et ralentir les écoulements d'eau de surface grâce à la végétalisation des versants d'un bassin hydrographique.

Pour éviter le débordement des cours d'eau, on peut redonner de l'espace de liberté aux rivières, en créant des méandres. Ces derniers favorisent le ralentissement de la vitesse du cours d'eau et contribuent ainsi à diminuer l'impact de l'inondation en aval. La préservation, la restauration et la gestion des ripisylves, formations boisées sur les rives des cours d'eau, favorisent également le ralentissement des eaux en cas de crue.

C'est ce type d'actions qui a été mené dernièrement sur la Morge, sur plusieurs tronçons à Voiron, Saint-Jean de Moirans et Moirans. Cette restauration du lit du cours d'eau a d'abord consisté à terrasser et à donner cette forme de virages à la rivière. Puis des plantations et du bouturage d'espèces locales ont été réalisés sur les berges, pour les stabiliser et créer des habitats diversifiés pour la faune et la flore. Ces aménagements naturels favorisent notamment la présence des poissons en leur offrant de meilleures conditions de ponte et un habitat diversifié.

Par ailleurs, ralentir les écoulements a aussi un effet bénéfique pour les milieux naturels et l'Homme. Car plus l'eau est ralentie, plus elle peut s'infiltrer dans le sol et le sous-sol s'ils sont perméables. Cela participe donc à recharger les nappes phréatiques et à sécuriser notre approvisionnement en eau potable. Cette infiltration est elle-même facilitée par la présence d'une couverture végétale notamment forestière, grâce aux systèmes racinaires des plantes.



p22

Pour une rentrée facile!



p23

Déchèteries: les bonnes pratiques

Le campus La Brunerie à l'heure gym!

p20



SOCIAL



Pour vos activités, direction la résidence PLEIN SOLEIL

Située à Montferrat, la Résidence autonomie Plein Soleil est un lieu de vie pour personnes âgées qui propose des activités ouvertes à tous les retraités.

Pas envie de préparer à manger et de déjeuner seul?

La Résidence vous accueille au restaurant à midi du lundi au samedi pour 13,37€ le menu complet. Tous les mois un repas suivi d'un concert est proposé pour 16,48€.



Et pour entretenir votre corps en douceur rendez-vous le jeudi matin avec une séance de gym douce avec notre animatrice coach sportive!

Et si c'est vos méninges que vous souhaitez travailler, venez participer à nos dictées du mercredi matin avec une bénévole de la bibliothèque de Montferrat.



Alors n'hésitez plus, contactez la Résidence pour découvrir toutes les activités proposées au cours de l'année !

+ D'INFOS

Résidence Plein Soleil
04 76 32 33 35

Si vous souhaitez vous faire du bien, des séances hebdomadaires de relaxation gratuites et sur inscription ainsi que des séances de réflexologie mensuelles sont organisées (payantes auprès de l'intervenant).

Le campus La Brunerie à l'heure gym!

Vous avez envie d'en prendre plein les yeux, et de découvrir les jeunes talents de 5 disciplines de la gymnastique, rendez-vous le samedi 28 juin au campus la Brunerie à Voiron pour le tournoi international « Les 4 moteurs de l'Europe ».

À cette occasion une centaine de gymnastes européens âgés de 12 à 18 ans venus de Lombardie, du Bade Wurtemberg, de Catalogne et d'Auvergne-Rhône-Alpes viendront montrer de quoi ils sont capables en gymnastique artistique féminine et masculine, gymnastique rythmique, trampoline et gymnastique acrobatique.

Tout savoir sur les horaires et les lieux des différentes compétitions



SPORT



+ D'INFOS

Campus La Brunerie - 180 bd de Charavines - Voiron.
Hall Kilimandjaro et Salle Everest
Entrée gratuite à partir de 9h30.

Accédez facilement aux services publics avec les EFS

ACCOMPAGNEMENT



Désormais, le territoire du Pays Voironnais dispose de deux Espaces France Services à Saint-Geoire en Valdaine et à Tullins pour vous permettre un accès facile aux services publics.

Ces guichets uniques sont ouverts à tous gratuitement, quelle que soit la commune de résidence. Sur place, vous pouvez accomplir de multiples démarches administratives et bénéficier d'un accompagnement individuel et personnalisé sur rendez-vous.

Déclarer ses revenus, faire une demande d'aide (allocation logement, RSA), chercher un emploi, préparer sa retraite, faire face à un litige, refaire ses papiers d'identité... Sur place des agents d'accueil vous accompagnent dans vos démarches administratives quotidiennes, dans vos démarches en ligne...



EFS SAINT-GEOIRE EN VALDAINE

Dans les locaux de la mairie
541 route du Bourg, 38620 Saint-Geoire en Valdaine
Pour prendre rendez-vous: Tel. 04 56 26 16 26

→ Horaires d'ouverture
Lundi et mardi 9h - 12h30 et 13h30 - 17h
Mercredi 9h - 12h,
Jeudi et vendredi 9h - 12h30

EFS TULLINS

Bâtiment de la Pléiade - Clos des Chartreux - 38210 Tullins
Pour prendre rendez-vous: Tel. 04 76 07 40 00

→ Horaires d'ouverture
Lundi 9h - 12h et 14h - 18h
Mardi 9h - 12h et 14h - 17h
Mercredi 9h - 12h et 13h - 17h
Jeudi 12h - 17h. Vendredi 9h - 12h



EMPLOI



POUR + D'INFOS

Salle François Mitterrand,
96 rue Sadi Carnot,
Parc de l'Orgère à Rives
Entrée libre. Ouvert à tous!

Cap sur l'emploi avec le Job dating

Vous êtes à la recherche d'un emploi? Rendez-vous le 24 juin de 14h à 16h à Rives.

Ne manquez pas l'occasion de rencontrer des recruteurs locaux lors du job dating organisé par la Maison de l'emploi Pays Voironnais Sud Grésivaudan.

Sur place, rencontrez des employeurs et découvrez des opportunités d'emploi locales, échangez directement avec les recruteurs en un temps court et efficace et accédez à des offres dans divers secteurs. N'oubliez pas de venir avec votre CV.



Pour une rentrée facile!

Pour une rentrée 2025 en toute sérénité, pensez à anticiper l'achat de l'abonnement de transport de vos enfants!

Jusqu'à 18 ans (et pour les étudiants, apprentis et alternants de -26 ans), bénéficiez de tarifs avantageux:

→ **Votre enfant a moins de 5 ans.** Son abonnement est gratuit et il doit voyager avec un accompagnant adulte.

→ **Votre enfant a entre 5 et 10 ans (inclus).** L'abonnement annuel est au prix de 28,50€. Il n'existe pas d'abonnement mensuel.

Il existe également un abonnement gratuit pour circuler le mercredi, samedi et dimanche sur tout M réso, le réseau de transports unique du SMMAG, valable sur les territoires du Pays Voironnais, de la Métropole de Grenoble et de la Communauté de communes du Grésivaudan.

→ **Votre enfant a entre 11 et 17 ans, ou bien il a moins de 26 ans et est étudiant, apprenti ou alternant.** Le tarif de ce titre est de 8,50€/mois et 73,60€/an. Pour les étudiants, apprentis et alternants de moins de 26 ans, la présentation d'un justificatif est obligatoire.

→ **Votre quotient familial est inférieur à 565 €**

Pour bénéficier d'une réduction, rendez-vous en Agence Mobilité avec votre attestation CAF ou MSA de moins de 3 mois (ou votre numéro d'allocataire CAF) ou à défaut votre dernier avis d'imposition et une copie du livret de famille.

Ces abonnements permettent de circuler de façon illimitée sur toutes les lignes à l'intérieur du Pays Voironnais (lignes Cars Région comprises).



> **Si votre enfant a déjà sa carte OÙRA, vous pouvez acheter son abonnement (mensuel ou annuel) dès à présent à l'Agence Mobilité, située 4 avenue des Frères Tardy à Voiron, à la borne automatique située à la gare, ou auprès des dépositaires (liste sur www.paysvoironnais.com puis www.reso-m.fr).**

> **Si votre enfant n'a jamais emprunté le réseau de transport du Pays Voironnais et ne possède pas de carte OÙRA:** RDV en Agence Mobilité, muni de la pièce d'identité et d'une photo de votre enfant ainsi que d'un justificatif de Quotient Familial (QF). Une carte OÙRA nominative sera créée au tarif de 5€, valable 6 ans. Elle sera le support de l'abonnement mensuel ou annuel souscrit. En une seule visite, vous repartirez avec la carte de votre enfant et son titre de transport chargé! Vous pouvez également acheter la carte OÙRa et l'abonnement sur www.oura.com.

En optant pour l'abonnement annuel, économisez 3 mois (possibilité de payer via prélèvement automatique en 10 fois sans frais sur présentation d'un RIB)!

Transport scolaire: qui fait quoi?

> **Votre enfant habite et est scolarisé dans le Pays Voironnais, il dépend du Syndicat Mixte des Mobilités de l'Aire Grenobloise (SMMAG).** www.reso-m.fr
Agence Mobilité - 4 avenue des Frères Tardy à Voiron
04 76 05 03 47 - transportvoironnais@smmag.fr

> **Votre enfant habite et/ou est scolarisé hors Pays Voironnais, il dépend des services de la Région:**
Allô La Région vous transporte: 04 80 00 70 00
www.laregionvous transporte.fr/departements/transports-scolaires-de-lisere

Si votre enfant est scolarisé en école maternelle à Coublevie, Réaumont, Saint-Aupre, ou Saint-Geoire en Valdaine, veuillez retirer votre formulaire auprès de votre établissement avant le 4 juillet. Si l'enfant ne possède pas de carte OÙRA, joindre une photo et un chèque de 5€ pour l'édition de sa carte. Si l'élève a perdu sa carte, vous devez alors la refaire à l'Agence Mobilité (coût 8€). Un accompagnateur sera quotidiennement à bord des véhicules.



Déchèteries: les bonnes pratiques

Vous avez des objets dangereux ou encombrants à jeter? Direction, l'une des 8 déchèteries du Pays Voironnais!

Un gardien vous accueille et s'assure du bon fonctionnement de la déchèterie, un espace aménagé, accueillant les matériaux qui ne peuvent être collectés en bac ou en point d'apport volontaire. Voici quelques conseils pour faciliter votre visite...

AVANT DE VOUS RENDRE EN DÉCHÈTERIE...

> VÉHICULE INSCRIT, ACCÈS GARANTI!

Tout d'abord, si vous avez changé de véhicule, ou si vous venez d'emménager, il est nécessaire d'inscrire votre véhicule au préalable si ce n'est déjà fait. Les 8 déchèteries sont équipées d'un contrôle d'accès via un dispositif de reconnaissance des plaques minéralogiques. Il est donc nécessaire pour tous les usagers d'inscrire son ou ses véhicules pour accéder à l'ensemble des sites. L'accès est gratuit pour les particuliers habitant le territoire. L'inscription s'effectue en ligne via un compte personnel. Tous les usagers peuvent ainsi à tout moment se connecter et accéder à leurs informations personnelles, ajouter ou supprimer un véhicule ou encore réserver un créneau pour le dépôt d'amiante...

→ Rendez-vous sur www.paysvoironnais.com

> UN CHARGEMENT ORGANISÉ POUR PLUS D'EFFICACITÉ

- > En amont, triez ce qui est hors d'usage de ce qui peut être donné à des associations, aux Ressourceries...
- > Débarrassez les cartons du polystyrène et des films plastiques et pliez les (cela gagne de la place dans votre voiture et ils seront plus facile à jeter dans les compacteurs).
- > Ne mélangez pas les produits dangereux, transportez les toujours dans un contenant hermétique et de préférence celui d'origine.
- > Triez vos apports par catégorie et organisez le coffre de votre voiture ou votre remorque en fonction. Pour vous aider, un moteur de recherche est disponible sur le site du Pays Voironnais, rubrique déchets / Triez ses déchets.
- > Avant de partir, n'oubliez pas de consulter les horaires d'ouverture sur le site officiel www.paysvoironnais.com et non sur d'autres sites qui ne sont pas toujours actualisés. Le dernier accès autorisé s'effectue 5 minutes avant la fermeture. Il est donc préférable de ne pas se rendre à la déchèterie juste avant l'heure de fermeture avec une voiture pleine. L'accès pourra vous être refusé. Les gardiens ont pour consigne de fermer les déchèteries à l'heure exacte initialement prévue.

Attention!

Les déchèteries sont aux horaires d'été du 30 juin au 30 août 2025 inclus.

Plus d'infos: www.paysvoironnais.com



SUR PLACE...

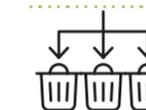
> À CHAQUE CONTENANT, UN TYPE DE DÉCHET

Il ne faut surtout pas jeter ses déchets n'importe où et respecter les consignes. Chaque déchet suit une filière spécifique pour être traité et valorisé. Les erreurs de tri représentent un coût non négligeable pour la collectivité. Chaque benne ou contenant acheminé vers les entreprises de valorisation doit respecter un tri de qualité, sous peine de pénalités.

Alors, en cas de doute, il est impératif de demander conseil au gardien.

> LA BENNE «AUTRES», LE DERNIER RECOURS!

La benne «Autres» sert uniquement à jeter ce qui ne peut pas être déposé ailleurs. Tous les déchets sont incinérés. Un coût important pour la collectivité et l'environnement qui pourrait être allégé car elle comporte de nombreuses erreurs de tri, des matériaux qui pourraient être recyclés comme des cartons, du polystyrène propre, de la ferraille (étendage à linge, poêle et ustensiles de cuisine), des coussins et oreillers... mais aussi des ordures ménagères. Ces dernières sont interdites en déchèteries et doivent être déposées dans les bacs de collecte gris!



Des questions?

Rendez-vous sur les déchèteries avec les Ambassadeurs du tri et de la Prévention

De 13h30 à 17h30, le 14 juin à Le Pin et le 21 juin à Montferrat

PLUS D'INFOS: 0800508892

FORT IFIC TIONNS



Le territoire
au Moyen Âge

MUSÉE
ARCHÉOLOGIQUE

LAC DE PALADRU

EXPO 12/06/2025 > 8/03/2026

UNE COLLABORATION



www.malp.fr www.paysvoironnais.com



New Deal - RC Grenoble - © A. Mouret, P.Y. Vidler, Shutterstock. Droits réservés.